

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL  
« Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie  
04000 DIGNE LES BAINS

**COMITE SYNDICAL**

Le lundi 5 octobre 2020 à 15 heures, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 16 septembre 2020, le Comité syndical du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, à l'antenne du Conservatoire de Manosque.

**Etaient présents :**

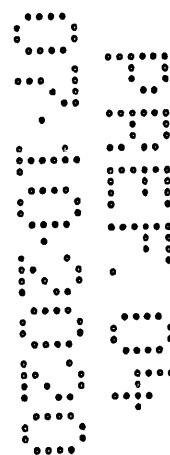
Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion ;  
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon Agglomération, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat mixte ;  
Madame Clotilde BERKI, Vice-Présidente du Conseil départemental ;  
Madame Sandra FAURE, Vice-Présidente de Durance Luberon Verdon Agglomération  
Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président de Provence Alpes Agglomération, 2<sup>ème</sup> Vice-Président du Syndicat mixte.

**Assistaient également à la séance :**

Monsieur Eric DOUCET Directeur général  
Madame Christine JOLY, directrice administrative  
Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint

**Etaient absentes excusées :**

Madame Martine THIEBLEMONT, représentant Provence Alpes Agglomération,  
Madame Isabelle MORINEAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental ;  
Madame Nathalie PONCE-GASSIER, Vice-Présidente du Conseil départemental ;



## Délibération n° D-2020-21

### **OBJET : Prévionnel de la programmation artistique 2020 – 2021**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

**Vu** les statuts du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement départemental « Olivier Messiaen »,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes,

**Vu** la délibération de 4 juillet 2012 fixant le montant annuel de la programmation à 1,7 % du budget de fonctionnement de l'année de référence ;

#### **Exposé des motifs –**

La programmation artistique 2020 – 2021 est présentée. Le montant prévisionnel est estimé à 41 736 € respectant le montant de référence de 1,7 % du budget de fonctionnement 2020 voté à 2 466 034 € (dépenses réelles).

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

**D'approuver** le prévisionnel de programmation artistique 2020 – 2021 dont le récapitulatif est joint en annexe ;

**D'autoriser** la Présidente du Syndicat mixte de gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait à Digne-les-Bains le 5 octobre 2020.  
La Présidente du syndicat mixte de gestion,  
Brigitte REYNAUD.



**Prévisionnel programmation artistique 2020 – 2021**

INTITULE	DATE	LIEU	NATURE DES DEPENSES	COUT	DIGNE	MANOSQUE	Départ.
L'Osons jazz	Année	Lurs	Conférences				0
			Master class jazz (Laurent COQ)				0
			Rémunération professeurs jam's (7 interventions)	1 680			1 680
Centre culturel René Char	27/03/21	Digne les Bains	Quatuor Debussy	1 500	1 500		
Ateliers annuels	Année	Digne-les-Bains Manosque	Culture chorégraphique		0	0	
			Formation musicale danseurs intervenant extérieur	1 400	700	700	
			Accompagnements instrumentaux danseurs		0	0	
			Danse & théâtre - Ensembles instrumentaux		0	0	
Promenade Beethoven	Décembre	Manosque et Digne les Bains	Spectacle musical – rémunérations professeurs et intervenant	4 000	2 000	2 000	
				4 000	2 000	2 000	
			Animations scolaires à confirmer	4 000	2 000	2 000	
Rencontres départementales Piano	A définir	A déterminer	En partenariat avec le théâtre Zocalo - Barcelonnette	3 000	3 000		Report de 2019/2020
Création Chant choral	A définir	A déterminer	Projet lié à L'Enfant et les sortilèges - reporté à 2022. Mais anticipation de la commande au compositeur.	2 000	1 000	1 000	
Rencontres départementales Guitares	A définir	A définir	Rémunération ciné concert 2 musiciens 500 X 2 + charges				
			Conférence Guido Dodo 350 + charges				
			Location film				
			Master class				
Week-end musical	17 et 18 avril 2021	Manosque JLBleu	Défraiements				
			Leleu cuivres (facture)	1 266		1 266	
			Ensemble vocal Jazz Opus Jazz	1 200		1 200	
			Convention DLVA			0	
Les Indes Galantes	du 30 mars au 4/04	Palais Congrès Digne les Bains	Frais de déplacement			0	
			Rémunération musiciens	4 000	2 000	2 000	
	du 14/04 au 16/04	Théâtre Jean le Bleu Manosque	Défraiements Choeur	1 000	500	500	
			stages danse	2 200	1 100	1 100	
			Régie son - Digne	1 000	1 000		
			Régie lumière	2 000	2 000		
			Divers...	1 000	500	500	
			Assistante mise en scène	1 500	750	750	
			Remontage vidéo	800	400	400	
L'Enfant et les sortilèges	30 mars au 4 avril	Palais des Congrès DIGNE LES BAINS	Rémunération professeurs		0	0	
			Costumes		0	0	
	14 au 16 avril	Théâtre Jean Le Bleu à MANOSQUE	Régie lumière		0	0	
			Régie son		0	0	
Interventions GUID - Preljocaj	A définir		Rémunération	2 000	1 000	1 000	Reportée à 2021- 2022

Rencontres chorales - EN		Jean Lebleu	SIAP	500		500	
Danse jazz - Standards		Digne/Ste Tulle			0	0	
Portes ouvertes	juin 2021	Digne-les-Bains et Manosque	Logistique	290	145	145	
			Partenariat MJC	400		400	
Festival des Musiques actuelles	juin 2021	Manosque ou Digne	Matériel, régisseur, ciné de Pays	1 000			1 000
Education Nationale			Rencontres chorales				0
				<b>41 736</b>	<b>21 595</b>	<b>17 461</b>	<b>2 680</b>

0702-01-20  
40 3344